

Zeitschrift: Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse
Herausgeber: Union syndicale suisse
Band: 38 (1946)
Heft: 4

Titelseiten

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 29.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Revue syndicale suisse

ORGANE MENSUEL DE L'UNION SYNDICALE SUISSE

38^{me} année

Avril 1946

N° 4

Organisation économique ou déclin de l'Europe

Par le Dr G.-H. Kreyssig

En guise d'introduction

L'auteur de cet article a exercé pendant des années les fonctions d'expert économique de la Fédération syndicale internationale. A ce titre, il a eu une large part à l'élaboration des thèses relatives à l'économie dirigée acceptées à l'unanimité en 1933 par le congrès de Bruxelles. Bien avant que les nationaux-socialistes eussent élaboré leur système impérialiste des « grands espaces économiques », nous nous étions prononcés, au secrétariat de la F. S. I., pour une économie européenne harmonieusement intégrée dans l'économie mondiale — mais dans un monde démocratique. Ce n'est pas parce que l'impérialisme allemand a appliqué — en les faussant — ces conceptions à d'autres fins qu'elles ont cessé d'être justes; elles sont au contraire plus actuelles que jamais. En dehors de l'Europe, elles ont passé du domaine de la théorie à celui de la pratique. Notre continent doit en tirer les leçons qui s'imposent et agir. Si les Européens, qu'unissent de nouveau des conceptions politiques semblables, ne parviennent pas à en tirer à temps les conséquences économiques, s'ils sont incapables, dans le cadre de la démocratie enfin reconquise, de s'entendre sur des buts économiques communs, c'en sera fait de l'Europe en tant que continent autonome, c'en sera fait de sa mission démocratique, laquelle ne peut être remplie que si l'on dispose préalablement des bases économiques nécessaires. Au cours des dernières années — et en pesant soigneusement le pour et le contre — nous n'avons cessé de défendre ce point de vue dans la « Revue syndicale ». Nous prions le lecteur de se reporter à nos divers articles: « Economie européenne à grands espaces » (janvier 1941); « Et après la guerre? » (juin-juillet 1942); « Bilan 1942 » (janvier 1943); « Les bases légales de la création de possibilités de travail » (juillet-